



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

AVIS D'APPEL D'OFFRES LOCAL OUVERT N° OBR/02/S/2018-2019 POUR L'AMENAGEMENT ET LE DECOR DES LIEUX POUR LA FOIRE ET LA JOURNEE DU CONTRIBUABLE.

Date de Publication : 26/11/2018

Date d'ouverture des offres: 15/11/2018

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres Local Ouvert pour **l'aménagement et décor des lieux ou se tiendra la foire et la Journée du Contribuable au Chef-lieu de la province MAKAMBA**, dont les spécifications détaillées et les quantités se trouvent en annexe 1 du présent Avis d'Appel d'Offres.

2. Allotissement.

Le marché est constitué par 2 lots:

- Lot 1 : Aménagement et décor
- Lot 2 : Electrification des lieux (location du matériel et maintenance pendant les 6 jours)

Un soumissionnaire peut soumissionner et gagner les deux lots

3. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2018-2019.

4. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **15/11/2018 à 10 heures locales**. L'enveloppe extérieure portera la mention: **Dossier D'appel d'Offres Local Ouvert N°OBR/02/S/2018-2019, à ouvrir le 15/11/2018, à 10h 30'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **15/11/2018 à 10h 30'** dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II.

5. Présentation des offres.

Les offres seront présentées sous-enveloppe extérieure fermée dont à l'intérieur se trouvera deux enveloppes fermées, l'une contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière.

Les documents à présenter dans l'enveloppe technique:

5.1. Enveloppe contenant l'offre technique renfermera :

1. Une preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
2. Un acte d'engagement;
3. Une garantie bancaire de soumission de 400 000BIF, établie suivant le modèle en annexe ;

4. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR et en cours de validité;
5. Un Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
6. Le tableau des spécifications techniques établi conformément à l'annexe 1.

5.2. Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera :

1. Un formulaire de soumission, établi suivant le modèle en annexe;
2. Un bordereau des prix.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30', heure locale au Service Approvisionnements sise à l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, Tél: 22 28 22 02

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 BIF) non remboursables, versés sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

7. Evaluation et comparaison des offres

7.1. Evaluation administrative des offres

La sous-commission d'analyse examinera les offres pour s'assurer que tous les documents administratifs et techniques demandés dans le DAO ont bien été fournis qu'ils sont authentiques, dûment signés. Elle affirmera que les documents sont conformes ou non et signalera l'absence d'un document qui ne sera pas trouvé dans l'offre.

L'autorité contractante se réserve le droit de demander aux soumissionnaires des éclaircissements, Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics en vigueur.

7.2. Évaluation technique des offres

La sous-commission d'analyse examinera l'offre technique pour confirmer que toutes les conditions spécifiées dans les DAO ont été acceptées par le soumissionnaire.

Si, après examen des termes et conditions de l'Appel d'Offres et l'évaluation technique, la Sous-commission d'analyse établit que l'offre n'est pas conforme, elle écartera l'offre en question.

7.3. Evaluation des offres financières

Pour évaluer les offres financières, la commission d'analyse prendra en compte les éléments suivants:

1. Le bordereau des prix;
2. Les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques;
3. Les ajustements du prix imputables au rabais offert ;

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié administrativement, techniquement et qui est financièrement moins disant.

8. Suivi et évaluation des prestations

Une commission ad hoc sera mise en place par l'autorité contractante pour suivi et évaluation des prestations.

9. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins disant.

Un Bon de commande ou la lettre de marché sera adressé au soumissionnaire gagnant.

10. Conditions de paiement

L'attributaire pourra bénéficier d'une avance de 30 % du montant total du marché contre présentation d'une garantie bancaire de remboursement à 100 % s'il le demande.

N.B: Tous ces services seront fournis au chef-lieu de la province de MAKAMBA.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Commissaire des Services Généraux de l'OBR dix (10) jours calendaires au plus tard avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 25/10/2018

**LE COMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLES DES MARCHES PUBLICS**

Frédéric MANIRAMBONA

